

VÉRIFICATION DES RÈGLEMENTS FREINE TES ARDEURS !

FINALE LOCALE

1^{er} cycle ou 2^e cycle

Nom du prototype _____ Noms des participant-e-s _____

<i>Le nombre entre parenthèse réfère au point de règlements dans le cahier des charges et la lettre aux règlements spécifiques</i>	OK	À MODIFIER	MODIFIÉ
1. La conception, la fabrication et le montage du prototype ont été entièrement réalisés par les participants. (3.4 – p.8)			
2. Le prototype est exempt de logos de produits ou de marques de commerce visant à promouvoir, à dénoncer ou à décrier le produit ou la marque. (3.5 – p. 8)			
3. Le nom du prototype est inscrit sur celui-ci et n'est pas offensant. (3.6 – p. 8)			
4. En position de départ, le prototype tient dans une boîte de 50 cm x 50 cm x 50 cm (1.1 – p. 5)			
5. Le prototype doit avoir une masse minimale de 500 grammes (1.2 – p. 5)			
6. Si le prototype est muni de roues, elles doivent être faites d'objets recyclés qui ne faisaient pas initialement office de roue (1.5 – p. 5)			
7. Le système de blocage n'est pas un système par freinage (1.6 – p. 5)			
8. Le prototype n'utilise pas de matériaux interdits et n'altère pas l'aire de compétition (1.7 – p. 5)			

Le prototype est autorisé à participer à la compétition Oui Non

Signature du responsable de la vérification

Date

Attention, copie à conserver par le ou la juge en chef.